

## Goupil-Othon > Conseils généraux

Le Tilleul-Othon est organisé en village groupé où les constructions sont à la fois disposées le long de deux axes principaux à l'intersection desquels on retrouve l'église, la mairie et les écoles, mais aussi à l'intérieur de petits "hameaux" séparés de prairies et vergers. Les bâtiments sont pour la plupart d'anciennes exploitations agricoles (jusqu'à 11 dans les années soixante-dix) converties en résidence hormis les trois fermes qui sont toujours en activité. Au sein de ces clos, se présentent très souvent des annexes comme les fours à pain, les étables, les granges, les celliers. Silex, brique, chêne, terre mélangée à des fibres naturelles diverses, éclisses de coudrier ou gaulettes de chêne, calcaire des marnières et roseaux des marais ou paille sont autant de matériaux traditionnels de la maison en terre normande.

Les deux églises sont protégées au titre des monuments historiques. Ces édifices participent à la beauté des paysages eurois et à la richesse du patrimoine de la France. Au cours des siècles, les constructions, qui sont venues se greffer ou s'agglomérer aux alentours, l'ont été dans le cadre d'une structure sociale : la paroisse. Ces constructions constituent des références en matière d'architecture locale, car elles sont bien souvent faites avec des matériaux locaux : tuiles ou ardoises (à partir du XIX<sup>e</sup> siècle), pierres (silex, grison, vallée de seine, grès...), briques ou torchis, enduit à la chaux et des sables ou terres proches. Cela donne des couleurs qui vont souvent du beige au marron ou au rouge, et des volumes tout à fait adaptés au climat normand (pente des toits...).



L'église de Goupillières

et du Tilleul Othon

### Les formes architecturales

On distingue dans le village trois formes architecturales principales, les longères, les maisons bourgeoises et les pavillons individuels. Les deux premières sont construites avec des matériaux et techniques traditionnels, contrairement aux nouvelles constructions, issues des matériaux industriels.

1/ Les longères présentent généralement des colombages, des ouvertures nombreuses et de petite taille et un toit de chaume (parfois remplacé par une couverture en ardoise ou en tuile) à croupe côté ouest et généralement une "queue de geai" côté est abritant un escalier d'accès au grenier. Les longères sont à un niveau, surmonté de combles aménagés récemment. La toiture en chaume, autrefois en paille de blé ou de seigle, se compose aujourd'hui de roseau (plus étanche et plus long). Les murs formant l'ossature ou colombages sont généralement en chêne, assemblés selon un jeu assez précis, de pièces verticales (colombes et piliers), horizontales (longuerines, sablières et sommiers) et obliques (potelets croisés, jambes de force) toutes maintenues par emboîtement tenon/mortaise/cheville, avec un remplissage en torchis (terre/paille) maintenu par des éclisses (petites pièces de châtaigniers entre chaque colombe). Ce type d'habitat a une forte valeur-ajoutée dans l'architecture classique normande.



2/ Les maisons bourgeoises sont principalement en brique et construites pour durer. A deux niveaux et des combles aménagés récemment, elles présentent des grandes fenêtres de façade et des lucarnes sur la toiture. Les toitures sont en ardoises et peuvent être à la Mansart, en

pavillon ou à croupe.



3/ Au XXe siècle, des pavillons individuels apparaissent dans le village. Les constructions récentes ne reprennent pas les codes architecturaux locaux, mais présentent une forme basique à 4 côtés et un toit à deux pentes en tuile mécanique ou ardoise. Les matériaux sont uniformes (crépis clairs et unis, toitures unies) en opposition aux matériaux anciens tels que les colombages, la chaux, la tuile de pays et la brique qui ont un fini harmonieux mais non homogène. Les pavillons sont implantés en milieu de parcelle et présentent des clôtures grillagées doublées de haies de persistants, avec des largeurs de voirie plus importantes et des entrées de parcelles dédiées à l'accès des voitures.

*Les recommandations sont décrites sur les fiches conseils spécifiques à chaque église.*

### **Murs, clôtures et portails**

Les murs d'enceinte du village qui entourent les exploitations et longères constitués de terre mélangée à des fibres naturelles, sont appelés "mur en bauge". Ces murs reposent toujours sur un soubassement de silex bien stable et sont surplombés d'un toit assez large et assez pentu qui empêche l'enduit d'argile de se déliter. Autrefois couverts de bruyère et de fougères, ils sont aujourd'hui couverts de tuiles, de tôle ou de chaume. Il y a une mesure urgente à les protéger.

D'autres murs de construction plus récente peuvent être constitués, selon des appareils mixtes, généralement assez réguliers, comprenant des encadrements en pierre de taille (craie) ou en brique et un remplissage en silex à façade bien taillée.

Les clôtures de maisons bourgeoises peuvent être en fer forgé avec un soubassement en pierre alternée de brique. Les corps de fermes présentent parfois des porches et portillons recouverts de chaume ou de tuiles.

*Les recommandations*

Les murs de clôture anciens, en terre, silex ou briques ne pourront pas être démolis mais devront être restaurés ainsi que leurs portails tels qu'ils ont été conçus autant que possible. Les murs nouveaux en maçonnerie enduite comporteront un soubassement en surépaisseur (silex, briques ou enduit) et un chaperon en terre cuite. Ils seront compartimentés par des pilastres ou harpes de briques ou pierres disposés à intervalles réguliers. Les portails d'entrée seront conçus le plus simplement possible. Ils seront cantonnés à de gros portaux en bois, en briques ou en pierres. Les vantaux seront en bois naturel ou peint, à claire voie ou pleins.

### **Le cadre végétal**

Le Tilleul-Othon présente un cadre végétal Haut-Normand typique du plateau du Neubourg, avec notamment ses prairies/vergers, ses potagers au sein de clos, ses abords de mares et ses lisières végétales autour du village formant un petit bocage, îlot de verdure dans une plaine céréalière.

Les vergers de haute-tige associés aux prairies pâturées caractérisent le paysage du village et offrent un milieu propice à l'installation d'une biodiversité importante. Lorsqu'ils approchent des 50 ans, les arbres commencent à dépérir c'est la raison pour laquelle la plantation de nouveaux fruitiers est fortement recommandée pour la conservation du paysage, des variétés et des espèces animales. Deux mares communales et quelques mares privées forment le seul élément de patrimoine aquatique dans le paysage de la plaine. Leur entretien (bordures enherbées, élagage des arbres, curage) est nécessaire pour prévenir leur fermeture et leur disparition, mais elles doivent aussi être mises en valeur et accompagnées de mesures visant à garantir le bon écoulement des eaux de ruissellement tout en atténuant les pollutions, à préserver les habitats naturels. Elles jouent un rôle écologique et paysager majeur.

Autour du village, les habitations et fermes anciennes/traditionnelles sont entourées de haies végétales et/ou de vergers, rôle de brise-vent incontesté. Mais ce tissu végétal renforce aussi l'intégration du bâti moderne dans le paysage, notamment depuis la plaine, rôle de brise-vue. La construction de lotissements et maisons individuelles de type pavillon devrait comprendre la plantation de haies ou bosquet à l'arrière des terrains, afin de grader l'impact visuel du bâtiment, d'autant plus que ces nouvelles constructions présentent des couleurs et des formes ordinaires.